

Les objectifs

Comprendre le rôle et les missions du CSE

Connaître vos missions et vos moyens d'action

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Accessible à tous

Compétence visée

Exercer efficacement vos responsabilités

Méthode

pédagogique

Active et participative
Quiz et cas pratiques

Suivi et évaluation

Évaluation des acquis pendant et après le stage

Intervenant

Juriste en droit social

Jour 1 : le rôle et le fonctionnement du CSE

- **La présentation du CSE**
 - Sa mise en place et son rôle

- **La composition et l'organisation**
 - Les titulaires et les suppléants
 - La présidence et les assistants
 - Le secrétaire, le trésorier et les adjoints
 - Les autres représentants du personnel : les représentants syndicaux, de proximité et le conseil d'entreprise

- **Le fonctionnement**
 - L'ordre du jour
 - Les réunions
 - Le procès-verbal
 - Le règlement intérieur
 - Les commissions

- **Les moyens**
 - Le local et le matériel
 - Les heures de délégation
 - Les budgets
 - La base de calcul
 - L'utilisation
 - Les obligations comptables
 - Les modes de communication
 - Le droit à la formation

Les objectifs

Comprendre le rôle et les missions du CSE

Connaître vos missions et vos moyens d'action

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Accessible à tous

Compétence visée

Exercer efficacement vos responsabilités

Méthode

pédagogique

Active et participative
Quiz et cas pratiques

Suivi et évaluation

Évaluation des acquis pendant et après le stage

Intervenant

Juriste en droit social

Jour 2 : Les attributions économiques

- La notion d'information et de consultation
- Les modalités de consultation (avis et délais)
- La compétence générale
- Les consultations obligatoires (orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale, conditions de travail et emploi)
- Les consultations ponctuelles (domaines de compétences)
- BDES (accès et contenu)
- L'adaptation par voie d'accord
- Le rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail (commission spécifique, inspections et enquêtes)

Jour 3 : Autres points à connaître

- **Les réclamations**
 - Individuelles et collectives
- **Les expertises**
 - Les cas de recours
 - La désignation
 - La prise en charge financière
- **Le droit d'alerte**
 - Économique et social
 - Les atteintes aux droits des personnes, santé et liberté
 - Le danger grave et imminent
- **Les attributions sociales**
 - La gestion des activités sociales et culturelles (ASC)
 - ASC et URSSAF
- **Le statut des membres**
 - La durée et le renouvellement des mandats
 - La protection en cas de licenciement